pay

Le magazine de SIX, spécialisé en trafic des paiements — #12 — 2024

C’est aujourd’hui que nous devons décider comment nous paierons demain — Un homme, une mission — Les systèmes RBTR suisses en comparaison mondiale — L’identification sécurisée en ligne entre dans une nouvelle phase — Les paiements instantanés de l’UE et la Suisse

EN VISITE CHEZ

Un homme, une mission: protéger les créanciers

10

HEARTBEAT

Aperçu des systèmes de paiement de gros montants dans le monde entier

08

FUTURE TALK

Pascale Bruderer et le franc numérique

07

EXPERTS ONLY

Retard de CGI et ses conséquences sur la Suisse

15

SECTIONS

03 Sujet phare
12 Valeurs
14 Panorama
18 Global Perspectives

Editrice SIX Group SA, case postale, 8021 Zurich, Suisse, six-group.com/pay, pay@six-group.com Conseil Daniel Berger, SIX; Boris Brunner, direction, SIX; Laura Felber, BNS; Yoann Foumany, SECB; Pierre-Michel Gicot, BCV; Susanne Höhener, Liechtensteinischer Bankenverband; Elias Niederberger, Credit Suisse (Suisse) SA; Peter Ruoss, UBS Switzerland AG; Stefan Schneider, PostFinance Rédaction Gabriel Juri, direction, SIX Mise en page *MADE* Identity AG, Zurich, Suisse Lithographie Marjeta Morinc, Bâle, Suisse Impression sprüngli druck ag, Villmergen, Suisse Traductions Mark Rabinowitz, Translation Service Team, SIX (anglais); Denis Fournier (français) Crédits photo Robert Kohlhuber (Cover, p. 3–6), Ornella Cacace (p. 2, 10), Tobias Siebrecht (p. 12–13) Illustrations Gregory Gilbert-Lodge (p. 2, 7, 14)

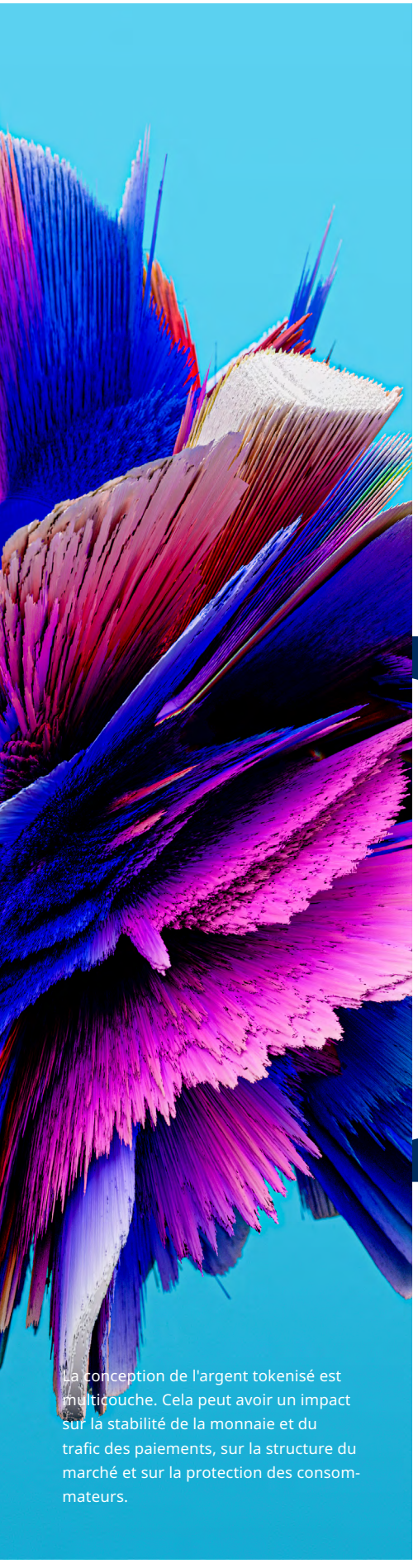

La conception de l'argent tokenisé est multicouche. Cela peut avoir un impact sur la stabilité de la monnaie et du trafic des paiements, sur la structure du marché et sur la protection des consommateurs.

C’est aujourd’hui que nous devons décider comment nous paierons demain

TEXTE
DR. MARTIN HESS, RESPONSABLE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE À L’ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS (ASB)

Il est bien reconnu que nous sommes sur le point d’introduire auprès du grand public l’argent tokenisé moderne basé sur la technologie des registres distribués (Distributed Ledger Technology, DLT). Les moyens de paiement traditionnels sont inefficaces et les stablecoins et les crypto-monnaies sont trop volatiles pour les modèles d’affaires numériques.

L’argent tokenisé créé par le secteur privé joue déjà un rôle en tant qu’investissement, spéculation et moyen d’échange limité. Cependant, il n’est pas largement utilisé comme moyen de paiement. Dans un monde de plus en plus numérique, il pourrait ajouter une grande valeur dans ce rôle. L’économie demande des monnaies programmables pour les paiements et basées sur la blockchain. Il n’est donc pas surprenant que la plupart des banques centrales étudient les formes numériques de monnaie de banque centrale (Central Bank Digital Currency, CBDC). En parallèle, les émetteurs privés de stablecoins adoptent de plus en plus de mesures pour que leur moyen de paiement soit plus largement accepté et utilisé.

Les lois de l’économie s’appliquent aussi aux formes de monnaie innovantes

Ce ne sont pas les individus avides de meilleures méthodes de paiement ni le marché Metaverse avec sa vision ambitieuse pour l’avenir qui stimulent le développement de moyens de paiement modernes. C’est plutôt l’économie traditionnelle, confrontée à des défis quotidiens, qui a besoin d’innovation. Il s’agit d’améliorer l’efficacité tout en exploitant de nouveaux modèles d’affaires. Pour l’État, la priorité est de maintenir sa souveraineté face à la concurrence entre les différentes zones monétaires.

Les similitudes avec le monde traditionnel se retrouvent non seulement dans la dynamique de l’innovation, mais aussi dans les différentes formes de monnaie tokenisée, qui sont aussi diversifiées que l’offre actuelle de moyens de paiement. Les CBDC de détail (rCBDC), les dépôts tokenisés et les stablecoins sont les pendants tokenisés des espèces, des dépôts et des monnaies privées. Les banques commerciales fournissent depuis longtemps un outil permettant de créer de la monnaie et donc de valoriser la monnaie scripturale. Cela doit désormais ouvrir de nouvelles possibilités commerciales sur la base d’une technologie innovante.

Le futur paysage des paiements reste une énigme

On ignore encore quels moyens de paiement numériques destinés au grand public s'imposeront à l'avenir. Cela ne dépend pas seulement de la valeur ajoutée qu'ils apportent aux cas d'utilisation envisagés ou de la situation spécifique d'un pays ou d'une zone monétaire. Les risques liés à l'introduction de l'argent tokenisé comme moyen de paiement influencent également l'évolution. Les considérations de stabilité et de résilience sont primordiales. L'utilisation de l'argent tokenisé ne doit pas affecter la grande stabilité du système financier actuel. De plus, il est essentiel d'assurer la stabilité de sa valeur si l'on veut qu'il soit largement utilisé comme moyen de paiement. L'échec du projet de stablecoin Libra de Facebook a mis en évidence la nécessité de règles strictes pour les moyens de paiement numériques librement accessibles. Dans peu de pays, l'opinion politique en matière de monnaie tokenisée est aussi avancée qu'en Suisse, où le Conseil fédéral et la Banque nationale suisse (BNS) ont exprimé très tôt leur opposition à une rCBDC.

Les fournisseurs de stablecoins sont confrontés à deux défis majeurs: d'une part, ils doivent pouvoir opérer de manière rentable dans un cadre réglementaire strict. D'autre part, ils doivent garantir la stabilité, y compris dans des situations de marché difficiles. À défaut, la confiance disparaîtra. L'effondrement temporaire du stablecoin USDC par rapport au dollar, dû à la chute de la Silicon Valley Bank, où des milliards de réserves de l'USDC étaient déposés, en est un exemple.

Cet exemple, entre autres, renforce le scepticisme du public à l'égard des stablecoins et montre que, comme dans d'autres secteurs économiques, seule une petite fraction des projets devrait réussir. Même l'émission d'une monnaie fonctionnelle ne garantit pas son utilisation généralisée. Il y a longtemps, l'économiste Hyman Minsky déclarait à juste titre: «Everyone can create money, the problem is to get it accepted.»

On ne sait donc pas à quoi ressemblera le paysage mondial des paiements dans 10 ans. Nous assisterons probablement à la coexistence de différentes formes d'argent, chacune présentant des avantages spécifiques pour des cas d'utilisation spécifiques. Moody's Investors Service regarde vers l'avenir et prédit que les dépôts bancaires tokenisés et les CBDC seront plus à même de devenir des moyens de paiement largement utilisés que les stablecoins.

À l'avenir, une palette riche de moyens de paiement numériques pourrait être mises à la disposition du public.

Les objectifs sociétaux de la politique

La forme spécifique de la monnaie tokenisée n'est pas uniquement déterminée par la valeur ajoutée qu'elle apporte aux cas d'utilisation potentiels. Cela a également un impact sur l'intégrité et la stabilité de la monnaie et du trafic des paiements, sur la structure du marché et sur la protection des consommateurs. Par conséquent, l'introduction de l'argent tokenisé auprès du grand public concerne l'ensemble de la société. Agustín Carstens de la Banque des règlements internationaux a donc appelé les banques centrales à coopérer avec d'autres institutions publiques et acteurs privés. C'est ensemble qu'il leur faut concrétiser la vision d'un système de paiement socialement adapté.

Il n'est pas surprenant que les objectifs politiques et sociétaux soient au premier plan des projets rCBDC, promus exclusivement par les pouvoirs publics. Dans le cas de l'euro numérique, qui pourrait être introduit d'ici fin 2025 après deux ans de préparation, l'objectif est d'assurer l'autonomie stratégique de l'Europe en matière de paiements. Il s'agit également de réduire la dépendance à l'égard des fournisseurs étrangers coûteux de cartes de crédit et à préserver le pouvoir d'organiser la politique monétaire au cas où le montant des espèces en circulation continuerait de diminuer. En revanche, les régimes CBDC fonctionnent dans des pays en développement, comme le Nigeria, dans le but de permettre à la population générale d'accéder au système financier. Ils visent également à compenser le manque occasionnel de billets de banque.

La Suisse doit agir

Forte d'une place économique et financière performante, d'universités techniques de premier plan au niveau mondial et d'un haut niveau d'innovation, la Suisse entend se positionner stratégiquement dans une économie véritablement numérique. Pour ce faire, il lui faut une infrastructure de paiement évolutive. TWINT est aujourd'hui une success story et le moyen de paiement instantané est sur le point d'arriver sur le marché. Nous parlons également d'un franc suisse tokenisé. Un tel bien public est essentiel à la compétitivité du secteur financier suisse et à son positionnement stratégique dans une économie de plus en plus numérique.

L'inaction n'est pas une option. L'absence d'un franc programmable pour le public comporte de grands risques dans la concurrence mondiale entre places économiques. Sans cela, la numérisation de l'économie pourrait progresser plus lentement et l'interopérabilité avec les marchés numériques à l'étranger deviendra un défi. Adapter les systèmes traditionnels pour répondre aux exigences élevées de l'économie numérique mondiale s'avérera coûteux. Une conséquence possible est le recours à l'argent tokenisé étranger. Aujourd'hui, les risques pour le système financier, l'attractivité de la place économique et la souveraineté de la Suisse ne sont pas encore pleinement évalués. Bien que de nombreuses questions et incertitudes demeurent concernant l'argent tokenisé, conclure que le statu quo est la variante la moins risquée semble prématuré et à courte vue.

La contribution des banques

Depuis l'été dernier, les banques suisses collaborent pour explorer les possibilités offertes par un franc numérique. Cela devrait représenter une étape transformationnelle pour l'avenir du secteur bancaire. Sous la coordination de l'Association suisse des banquiers (ASB), un groupe de banques a lancé un projet visant à introduire un franc numérique basé sur une monnaie scripturale tokenisée. Cette dernière devrait avoir le caractère d'un bien public et constituer une base solide pour de nouveaux services innovants en Suisse.

Cet argent tokenisé pourrait s'avérer être une innovation majeure dans le traitement des transactions financières, qui promet d'apporter une efficacité significative, notamment pour les opérations de paiement complexes. Par ailleurs, le principe «livraison contre paiement» (en anglais Delivery versus

Payment, DvP) permet un règlement simultané, éliminant ainsi largement les risques de règlement et de contrepartie.

L'argent tokenisé créé par le secteur privé, mais aussi une véritable monnaie numérique de banque centrale (la fameuse wholesale CBDC) de la BNS existent déjà aujourd'hui en Suisse – du moins à titre pilote. Les banques peuvent donc traiter des obligations numériques sur la plateforme de SIX Digital Exchange. La principale différence entre les monnaies tokens déjà existantes et le projet ASB réside dans sa disponibilité en principe au public et la possibilité de l'utiliser pour autant de cas d'application que l'on souhaite.

Les cas d'application possibles du franc tokenisé doivent un jour aller au-delà des applications purement financières et s'étendre à l'économie réelle. La fonctionnalité DvP impliquant la possibilité de très petites coupures ouvre par exemple le champ aux nanopaiements, qui sont très importants pour les modèles d'affaires «pay-per-use». Les transactions au sein de l'écosystème financier CHF-DLT et les transactions initiées par des machines nécessitent également une intégration sans rupture de média du moyen de paiement.

Les travaux réalisés jusqu'à présent par l'ASB ont montré que les défis techniques de l'argent tokenisé sont tout à fait gérables. La capacité à établir un cadre juridique et économique solide est également décisive pour le succès. Ce cadre doit permettre à chaque banque participante de tokeniser de la monnaie scripturale tout en respectant toutes les réglementations légales pertinentes. La prochaine étape est une étude de faisabilité. Pour Carstens, cela nécessite une coopération étroite entre les autorités et le secteur financier. Ce n'est qu'ainsi que l'économie suisse disposera d'un moyen de paiement innovant qui, à l'instar de la monnaie traditionnelle, garantira la fiabilité nécessaire et jouira d'une légitimité suffisamment large.

Le franc tokenisé permettra l'émission de très petite taille dite nanopaiements.

«Régulée, souveraine, issue de la Suisse et pour la Suisse»

FUTURE TALK AVEC PASCALE BRUDERER, FONDATRICE ET PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SWISS STABLECOIN SA (SSC)

INTERVIEW
GABRIEL JURI

En 2023, vous avez testé la faisabilité de votre franc numérique. Quel a été le résultat? Nous avons abordé de nombreuses questions techniques pour clarifier la conception et testé des processus. Nous nous sommes concentrés sur la blockchain, l'interopérabilité et la durabilité écologique et économique. Le CHFD, d'abord un token sur la blockchain Ethereum, devrait progressivement être disponible sur plusieurs technologies.

Des stablecoins privés en francs sont déjà en circulation. Quelle est votre stratégie pour créer des effets de réseau et pousser votre CHFD auprès du public? La confiance détermine l'acceptation. Sécurité technique, réglementation solide et garanties pour la stabilité de la valeur à long terme sont nécessaires. Mais ce n'est pas tout! Les partenariats avec des entreprises du secteur financier et de l'économie réelle en Suisse sont cruciaux.

Un consortium de banques sous l'égide de l'Association suisse des banquiers prévoit également un franc numérique. Quel est le risque de faire cavalier seul? Il est important d'éviter d'agir seul et d'exploiter les synergies lorsqu'il s'agit d'un franc numérique largement accessible. Depuis le lancement de notre projet, l'intérêt des banques a nettement augmenté. Je me réjouis des idées conceptuelles de l'ASB et je suis curieuse de voir dans quelle direction elles vont évoluer. Nos portes sont ouvertes. La SSC souhaite agir comme un catalyseur et apporter une contribution active. Des clarifications approfondies sont vitales, certes, mais la mise en œuvre est également indispensable. Encore une fois, les partenariats à grande échelle sont absolument essentiels.

Et ce, dans une Suisse de petite taille qui compte de nombreux moyens de paiement électroniques établis. C'est vrai. Mais pourquoi 92 % des banques centrales du monde entier s'occupent-elles de la numérisation de leurs monnaies, même dans des régions où les infrastructures de paiement traditionnelles sont bien développées, comme dans l'UE? Parce que les nouvelles technologies permettent des applications innovantes et des gains d'efficacité grâce à la connectivité directe et aux transactions immédiates. Il s'agit de créer, en Suisse aussi, une offre correspondante qui complète l'infrastructure de compte à compte établie.

La souveraineté de la politique monétaire appartient à la banque centrale. Vous soulignez souvent l'importance du franc numérique pour une telle souveraineté. Pourquoi cela intéresse-t-il votre start-up? La disponibilité d'un franc numérique est à la fois une question de capacité d'innovation et de souveraineté monétaire. En tant que femme d'affaires, ancienne politicienne et citoyenne, cela me tient particulièrement à cœur. Ne laissons pas notre monnaie attractive aux fournisseurs étrangers. Si la BNS se prononce contre une CBDC de détail pour les raisons institutionnelles, il faut l'accepter. Néanmoins, nous devrions rassembler nos forces dans le pays pour proposer notre propre offre. Régulée, souveraine, issue de la Suisse et pour la Suisse. C'est ce que nous promettons.

Systèmes de paiement de gros montants du monde entier. Un aperçu du trafic des transactions montre la position dominante des systèmes RBTR suisses sous différents angles.

Taux de croissance des volumes de transactions dans les systèmes RBTR entre 2020 et 2021 et entre 2021 et 2022

Les systèmes RBTR suisses en francs (SIC) et en euros (euroSIC) affichent les taux de croissance les plus élevés par rapport aux plus grands systèmes mondiaux entre 2020 et 2021. euroSIC est champion du monde entre 2021 et 2022.

- Taux de croissance 20/21
- Taux de croissance 21/22

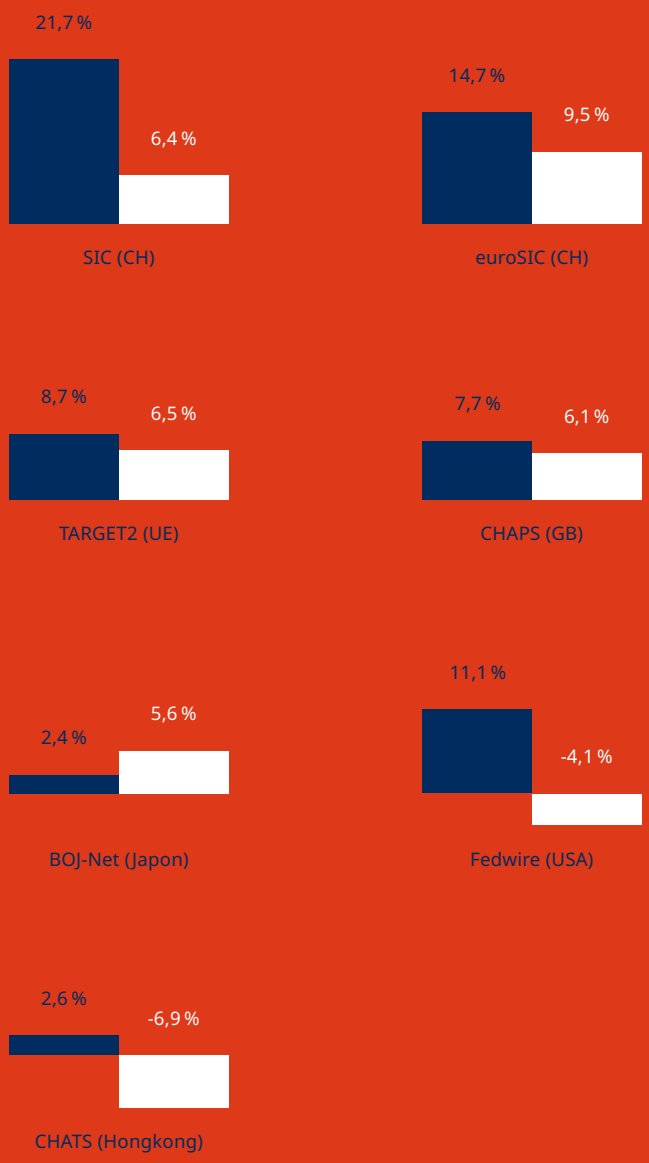

Sources Banque centrale européenne, Bank of Japan, Bank of England, Hong Kong Interbank Clearing, The Federal Reserve, BNS/SIX

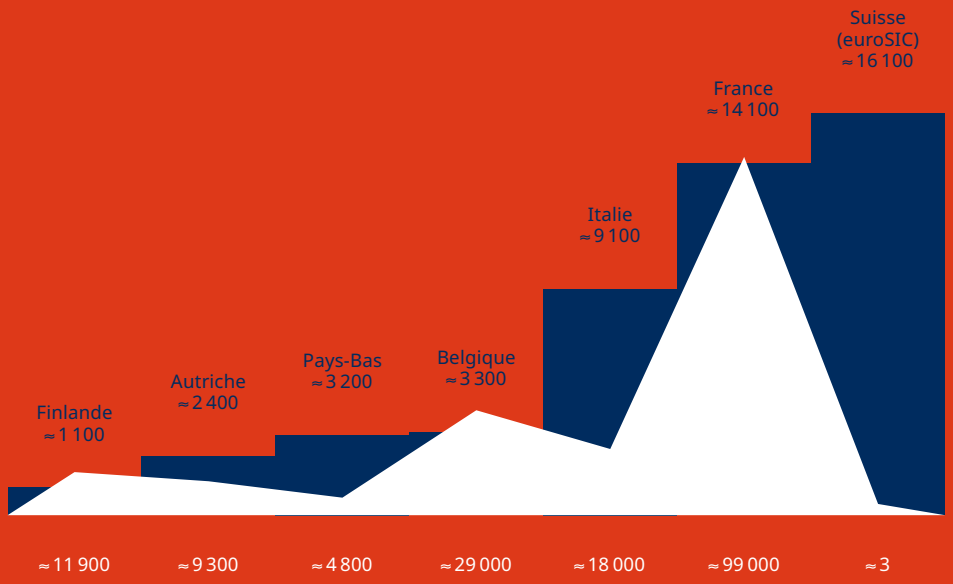

Volume et valeur des transactions en euros des pays TARGET2 par rapport à la Suisse (2022)

Le volume des transactions suisses en euros (euroSIC) a dépassé non seulement celui des pays de taille démographique comparable, mais aussi celui de l'Italie et de la France. La valeur des transactions euroSIC est la plus basse par rapport à celle des transactions dans les autres pays.

- Millions de transactions
- Billions de francs suisses

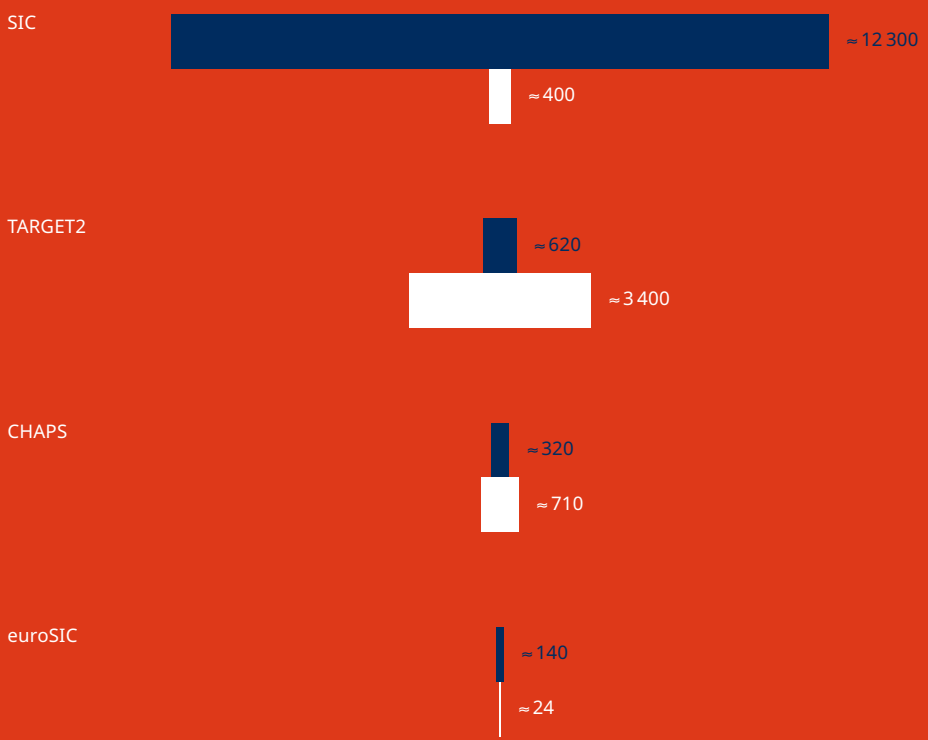

Records journaliers (2022)

En ce qui concerne les records journaliers, on constate également que les systèmes RBTR suisses présentent les valeurs les plus basses. Cela s'explique par le fait qu'ils traitent non seulement les paiements de gros montants, mais aussi les paiements de masse. En ce qui concerne le nombre de transactions, le système SIC est largement en tête.

- Transactions en milliers
- Valeurs en milliard de francs suisses

Un homme, une mission: protéger les créanciers

EN VISITE CHEZ RAOUL EGELI, PRÉSIDENT DE L'ORGANISATION DE PROTECTION DES CRÉANCIERS CREDITREFORM (ET BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE).

TEXTE
SIMON BRUNNER

« Les petits chocolats disparaissent rapidement. Nous devons constamment en remettre», s'étonne Barbara Egeli en remplissant le panier. Elle est l'épouse de Raoul Egeli – à qui nous rendons visite aujourd'hui – que nous avons rencontrée dans le hall d'entrée du siège social du groupe Egeli à Saint-Gall.

Un petit coup de fil à l'étage et c'est une autre Egeli qui se présente à nous, la fille cette fois. Elle est l'assistante de Raoul Egeli. Nathalie nous conduit au quatrième étage. Son frère aîné y est également assis et quatre autres Egeli travaillent tout autant dans l'entreprise familiale. Nous arrivons enfin au bureau d'angle offrant une vue de carte postale sur la ville. Raoul Egeli nous attend – cheveux parfaitement tirés en arrière, veste à la mode et chaussures cool.

Bien qu'il paraisse calme et prévenant, Egeli est un homme en mission. Et pour lui, il s'agit avant tout de protéger les créanciers. Son objectif est de réduire le nombre d'impayés dus aux retardataires (le fait qu'il agisse comme expert en recouvrement de créances ne le dérange «pas du tout»). En Suisse, «500 000 personnes ont des difficultés à payer leurs factures, ainsi que 60 000 entreprises», précise Egeli. «Tu dois être prudent.» Egeli sait de quoi il parle. Creditreform, un réseau de créanciers, propose des rapports pour vérifier la solvabilité de toutes les entreprises et particuliers basés en Suisse, mais «tous n'ont pas de nobles intentions», explique-t-il.

Il y a certes des charlatans, nous répondons, mais n'est-ce pas l'une des grandes forces de la Suisse, le fait que nous pouvons nous faire confiance? Pour nous, une poignée de main suffit à conclure l'affaire. Egeli rétorque: «Les agences de recouvrement en Suisse traitent en moyenne plus de 5 millions de créances en suspens et de certificats de défaut d'une valeur de plus de 11

milliards de francs. De l'argent que les créanciers attendent. 11 milliards – c'est aussi le préjudice économique que les entreprises et l'État subissent chaque année en raison de défauts! Cela équivaut au chiffre d'affaires annuel de Swisscom.»

Une énorme somme d'argent pour laquelle Egeli se bat. La chose la plus utile est la prévention. L'objectif est d'éviter de se retrouver dans la situation désagréable de devoir recouvrer des dettes impayées. «Je ne comprends pas pourquoi nous ne vérifions pas automatiquement la solvabilité des partenaires commerciaux par rapport à leurs factures avant de fournir des services.» Les entreprises et les particuliers ayant un mauvais crédit ont «logiquement» des taux de défaut plus élevés. «On peut quand même travailler pour eux – mais pas contre facture.»

Si vous vous trouvez néanmoins dans une situation où vous devez demander un remboursement, Egeli vous recommande vivement de vous adresser à un spécialiste du recouvrement de créances. Interrogé sur l'image douteuse de cette catégorie professionnelle – des collaborateurs du service extérieur portant des vestes bombers, des casquettes et des battes de baseball – Egeli s'enflamme: «Cette image est définitivement fausse. En tant que société de recouvrement, nous sommes avant tout un intermédiaire entre les créanciers et les débiteurs. Cependant, pour protéger les intérêts des créanciers, nous avons besoin d'un bon système capable de traiter un grand nombre de cas sans aucun problème, mais nous avons avant tout besoin d'employés talentueux, dotés de connaissances sur la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.»

Un menuisier, une bouchère ou un graphiste n'a pas à collecter d'énormes factures chaque jour. «Ils n'ont pas l'expertise pour le faire», explique Egeli, «et c'est compliqué parce que, d'un côté, leur propre subsistance est souvent menacée, mais d'un autre côté, on ne veut pas détruire la relation avec le débiteur, mais on veut continuer à travailler pour lui à l'avenir.» C'est pour ces raisons que nous avons besoin d'un soutien extérieur, qui laisse les émotions de côté.

Raoul Egeli est président de Creditreform Suisse et de Creditreform International e.V., une association de 21 sociétés nationales. Quelles différences culturelles perçoit-il en matière d'éthique des paiements? «En Europe de l'Est, la guerre a eu un impact énorme sur la solvabilité des entreprises», explique Egeli. «En Europe du Sud, les délais de paiement sont de toute façon beaucoup plus longs. Cependant, le Nord est en avance en matière de protection contre les créanciers, ce qui se traduit par des délais de paiement plus courts.» Outre ces deux fonctions, Egeli est président et directeur du holding familial, le groupe Egeli. Fondé au milieu de la Seconde Guerre mondiale par le grand-père, le groupe compte aujourd'hui 11 entreprises dans 4 secteurs et sur 6 sites. Les 220 collaborateurs génèrent un chiffre d'affaires annuel de 45 millions. Pour la plupart des gens, cela devrait suffire. Pas pour Raoul Egeli: il est également directeur général de 5 sociétés locales, vice-président d'Inkasso Suisse, etc. Il écrit également des articles spécialisés et des livres.

Le siège de l'entreprise est situé au pied de la colline de Bernegg, dans la ville de Saint-Gall. Raoul Egeli est un invité régulier du Who is Who des célébrités. Cependant, il ne faut pas se fier à ses nombreuses activités et à son attitude souple: Egeli est un combattant et surtout un homme politique. Mais pas en tant que membre de parti. Il préfère faire de la politique au niveau factuel et tenter d'exercer une influence par le biais de comités. Ses thèmes: réduire la bureaucratie et mieux protéger les créanciers. Les frais de poursuite, par exemple, sont si élevés que les petites créances ne sont même pas poursuivies. Les entreprises les amortissent simplement et les clients payants doivent les supporter. «Il ne devrait pas en être ainsi», s'indigne-t-il.

Dernière question: «Quand avez-vous oublié pour la dernière fois de payer une facture?» Egeli réfléchit longuement. «Malheureusement, cela m'est déjà arrivé et j'en ai été très gêné. C'est pour cela que je préfère à chaque fois payer tout de suite – même si d'un point de vue financier, il vaut mieux attendre.»

5,275

Les jeux de cartes sont arrivés de Chine en Europe il y a 600 ans. Ils sont associés à la chance, à l'intelligence, à la stratégie et au plaisir, mais aussi au vice et à l'argent. Besoin d'argent, si quelqu'un mise sa fortune à une table de jeu, et monnaie de subsistance, si les cartes à jouer remplacent la monnaie usuelle en période de crise économique. Aujourd'hui, la monnaie des cartes de jeu a une valeur de collection. Mais aucune n'a autant de valeur que la carte Pokémon vendue aux enchères pour 5,275 millions de dollars il y a deux ans.

En 2022, les transactions eBill représentaient 5 % de l'ensemble des factures en Suisse. En supposant que la part visée soit multipliée par dix, les émissions annuelles de CO_2 pourraient être réduites de plus de moitié selon une nouvelle étude. Cela correspond à la quantité de CO_2 qui serait générée aujourd'hui par environ 120 millions de kilomètres parcourus en voiture.

Informations complémentaires

Une source d'information pour un banking en ligne en toute sécurité

Plus de 90 établissements financiers suisses soutiennent le portail «EBAS» de la Haute école de Lucerne (HSLU). Cela souligne l'importance du portail en tant que source d'information fiable pour un banking en ligne en toute sécurité. Des conseils pratiques sur la protection de la vie privée et des cours en ligne s'adressent au grand public et aux PME. En outre, la HSLU propose des formations pour les conseillers à la clientèle et les collaborateurs de l'helpdesk des banques sur le thème de la sécurité informatique, avec un accent particulier sur le banking en ligne.

Informations complémentaires

Découplage

Trois époques ont marqué le trafic des paiements: des transactions basées sur le papier avec des espèces, des chèques et des virements bancaires jusque dans les années 1960. Puis le plastique avec les cartes physiques et enfin les paiements de compte à compte depuis les années 1990. Selon McKinsey, nous sommes à l'aube d'une quatrième ère: le «découplage» de la chaîne de création de valeur. Celle-ci se caractérise par le fait que les paiements sont de plus en plus dissociés des comptes. Les banques ne pourront plus s'appuyer uniquement sur le paradigme de la possession d'un compte. Elles devront développer de nouveaux domaines d'activité pour garder les clients dans leur écosystème de services, selon un nouveau whitepaper de McKinsey. La nouvelle ère sera encore plus dépendante de la technologie et offrira aux banques de nombreuses opportunités d'innovation, de différenciation et de croissance.

Informations complémentaires

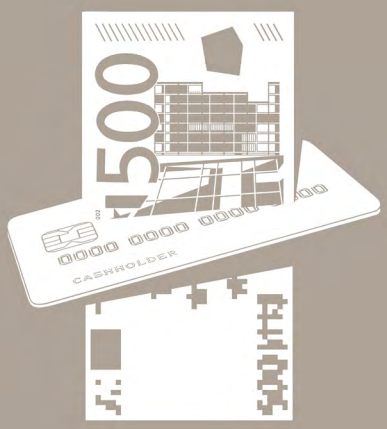

Les espèces deviennent-elles plus rares?

Dans une étude récente, la Deutsche Bundesbank analyse l'utilisation future des espèces. La banque centrale met en garde contre le fait que l'accès aux espèces et leur acceptation ne seraient pas entièrement garantis dans deux des trois mondes de paiement esquissés et que la fonction de stabilisation des espèces serait menacée en temps de crise.

Informations complémentaires

Retard de CGI et ses conséquences sur la Suisse

Connaissances requises
— Connaissance approfondie des normes ISO 20022 et Swift FIN
— Familiarité avec les Swiss Payment Standards

L'initiative Common Global Implementation (CGI) a pour objectif de simplifier les différentes implémentations dans le trafic des paiements entre les entreprises et les banques en favorisant l'acceptation de l'ISO 20022 XML. Ceux qui attendaient la publication, annoncée pour novembre 2023, des directives CGI pour l'interface client-banque des nouvelles versions de messages ISO 20022 ont été déçus. En effet, la publication de ces directives, initialement annoncée pour novembre 2022 et également reportée en raison du retard de la date de début de la migration vers les messages ISO 20022 dans le réseau Swift, n'est toujours pas disponible. Cela n'a rien d'étonnant, car le CGI est un projet très ambitieux. L'objectif est d'aider les entreprises actives au niveau international et ayant une large pratique du marché à traiter leurs opérations de paiement dans un format uniforme. Alors pourquoi ce nouveau retard?

D'une part, probablement en raison du manque de demande. La version actuelle est toujours adaptée à tous les cas de figure et tant que les banques n'auront pas majoritairement adopté les messages MX conformes à la norme ISO 20022 dans le réseau Swift, la nouvelle version n'apportera aucune valeur ajoutée. À cela s'ajoute le report du début de la conversion pour Swift à mars 2023, déjà mentionné, et le report pour SEPA à mars 2024. De plus, Swift a maintenant décidé d'introduire à partir de novembre 2025 un nouveau type d'adresse structurée – appelée adresse hybride – qui est pertinente pour les parties impliquées dans un paiement.

Paiements transfrontaliers versus paiements nationaux

Un autre point important reste à clarifier: il existe des acteurs du marché pour lesquels le CGI couvre en premier lieu les paiements transfrontaliers. Pour les paiements nationaux, les règles du pays d'origine devraient s'appliquer. D'autres sont d'avis que CGI devrait également permettre les paiements nationaux, afin qu'il soit plus facile, notamment pour les entreprises actives au niveau international, de traiter les ordres de paiement à partir d'un système central dans le plus grand nombre possible de pays et de réseaux. Cette question revêt également une grande importance pour la communauté suisse. Car avec la QR-facture, nous avons un mode de paiement qui domine sans conteste le marché local et qui couvre environ deux tiers des ordres de paiement. Mais il s'agit clairement d'une mise en œuvre nationale et les éléments nécessaires ne sont pas soutenus par tous les marchés. Tout dépendra donc de la question de savoir si, avec CGI, les ordres de paiement avec des références QR seront également possibles. Un autre aspect est le fait que les Swiss Payment Standards (SPS) couvrent déjà les trois principaux réseaux: les systèmes RBTR suisses SIC/euroSIC, SEPA et CBPR+. Il n'y a donc pas de besoin urgent en Suisse d'une pratique indépendante qui ne comprendrait que les paiements transfrontaliers via Swift, c'est-à-dire CBPR+.

Ce qui a été décrit jusqu'à présent se rapporte à la passation des ordres, c'est-à-dire aux directives CGI pour le pain.001 et le pain.002. Le reporting est tout aussi important, si ce n'est plus, pour l'automatisation du traitement des transactions. Et ici, les acteurs du marché sont confrontés à une étape bien plus importante dans le contexte international. Alors que la pénétration du reporting avec les messages camt.05x est désormais très élevée et que de nombreux cas d'application dépendent déjà des données plus volumineuses en Suisse, TM940/942 domine encore dans la gestion dans le contexte mondial. Alors que dans l'approche multibancaire globale, les acteurs du marché peuvent recevoir des informations de compte via Swift FIN, c'est-à-dire avec les définitions TM940 de Swift, de manière simple et économique, différents marchés nationaux ou certaines banques ont développé avec leurs partenaires logiciels des codages sophistiqués pour TM940 qui permettent déjà un haut degré d'automatisation. Contrairement à pain.001/002, il n'existe pas de directives pour camt.05x dans l'espace SEPA non plus.

Questions sur questions

Pour réussir le passage aux messages ISO 20022 pour le reporting, les instances internationales de normalisation doivent donc encore effectuer quelques travaux préparatoires et clarifier ce qui doit servir de base à de telles Implementation Guidelines. Élargiront-ils les directives CBPR+, axées sur les transactions interbancaires, aux aspects relatifs aux clients? L'European Payments Council publiera-t-il de nouvelles directives de reporting pour le SEPA? Quel sera exactement le champ d'application des futures directives CGI? Est-ce que seules les entrées et les sorties de paiement seront décrites ou également d'autres transactions?

Pour les acteurs du marché suisse, il sera décisif de savoir dans quelle mesure les spécificités nationales pourront également être représentées par des messages CGI et quelle sera l'ampleur de la différence par rapport aux directives SPS. Les SPS utilisent déjà aujourd'hui des schémas aussi ouverts que possible. Le défi se situe moins au niveau des messages que dans les éventuelles différences dans l'occupation des éléments, dans les validations et dans des règles plus strictes concernant le caractère obligatoire d'éléments en soi facultatifs. Nous constatons d'ores et déjà que les banques étrangères actives en Suisse ont du mal à remplir les exigences des SPS. Et avec l'élargissement du jeu de caractères, adapté à l'évolution dans les registres officiels de la Suisse, s'ajoute un autre complément qui n'a pas encore été reproduit au niveau international. Nous ne devons pas reprendre tout cela dans les directives CGI en Suisse, à moins que cela ne soit absolument nécessaire pour le traitement de bout en bout, comme la référence QR.

L'objectif des représentants suisses dans les groupes de travail CGI est, d'une part, de soutenir les directives CGI au niveau national et, d'autre part, de ne pas créer de contradictions avec les direc-

tives SPS qui ont fait leurs preuves et qui sont surtout largement mises en œuvre. En novembre 2025, la phase parallèle prendra fin et nous ne nous appuierons plus que sur les nouvelles versions de messages ISO 20022. Les banques pourront certes continuer à proposer à leurs clients d'utiliser également les versions de messages traditionnelles. Mais nous ne pourrons alors plus garantir que tous les cas d'application seront couverts de manière continue. Cela vaut également pour les offres CGI existantes. Le temps disponible pour une migration sera donc de plus en plus court.

MARTIN WALDER, HEAD BILLING & PAYMENTS STANDARDS, SIX

QR-facture et eBill – le duo de demain

Connaissances requises
— Application des Implementation Guidelines QR-facture et eBill

À l'ère de la numérisation, l'introduction de la QR-facture et de la plateforme eBill en Suisse est une étape importante dans l'optimisation de la comptabilité. Elles assurent non seulement une plus grande efficacité, mais aussi une plus grande sécurité dans le traitement des transactions financières. Contrairement aux méthodes traditionnelles telles que l'envoi de factures PDF par e-mail, cette combinaison offre une protection solide des informations de facturation personnelles.

Intégration et acceptation

Un aspect décisif qui distingue la QR-facture en Suisse est sa large acceptation et son intégration dans le trafic des paiements des entreprises. Aujourd'hui, pratiquement tous les émetteurs de factures et les fournisseurs de logiciels de systèmes de paiement en Suisse soutiennent la QR-facture, ce qui souligne son rôle central dans l'écosystème financier suisse. Le grand avantage de la QR-facture réside dans son intégration parfaite dans les systèmes de paiement existants. Grâce à l'utilisation de la référence QR, qui permet d'identifier clairement les paiements, et à sa compatibilité avec les Swiss Payment Standards, qui reposent sur la norme ISO 20022 mondialement reconnue pour l'échange de messages financiers électroniques, la QR-facture jette un pont entre les méthodes de paiement traditionnelles et numériques. Cette intégration garantit un traitement fluide, efficace et sans erreur des transactions et fait de la QR-facture un outil indispensable dans les transactions commerciales modernes.

Sécurité et satisfaction des clients

La plateforme eBill se caractérise par un circuit fermé, soutenu par l'infrastructure centrale de SIX et l'intégration dans les plateformes du banking en ligne des banques. Cette approche garantit que toutes les données, même si une conversion entre différents formats est nécessaire, restent toujours dans un environnement sécurisé (voir illustration).

Tableau: QR-facture compatible avec eBill

Information	**QR-facture (code QR)** Émetteur de factures	**eBill (XML)** Partenaires réseau
IBAN Pour une QR-facture compatible avec eBill, il est recommandé d'utiliser le QR-IBAN. *Exemple:* *44 3199 9123 0008 8901 2*	QRCH +CdtrInf ++IBAN	bill +singlePayment ++paymentInformation +++accountAndReference ++++generic +++++iban
Bénéficiaire Payable à *Exemple:* *Exemple Invoice SA* *Rue du Lac 1268* *2501 Bienne*	QRCH +CdtrInf ++Cdtr	bill +biller
Montant Montant du paiement *Exemple: 3 949,75*	QRCH +CcyAmt ++Amt	bill +singlePayment ++paymentInformation +++amount ++++value
Monnaie Devise de paiement *Exemple: CHF*	QRCH +CcyAmtDate ++Ccy	bill +singlePayment ++paymentInformation +++amount ++++currencyCode
Débiteur final Payable par *Exemple:* *Peter Muster* *20, rue Rosenaustrasse* *8036 Zurich*	QRCH +UltmtDbtr	bill +billRecipient
Type de référence Pour une QR-facture compatible avec eBill, il est recommandé d'utiliser la QRR (pour référence QR). *Exemple: QRR*	QRCH +RmtInf ++Tp	bill +singlePayment ++paymentInformation +++accountAndReference ++++generic +++++referenceStructured
Référence Pour une QR-facture compatible avec eBill, il est recommandé d'utiliser la référence QR (pour QR-IBAN). *Exemple:* *210000000003139471430009017*	QRCH +RmtInf ++Ref	bill +singlePayment ++paymentInformation +++accountAndReference ++++generic +++++referenceStructured

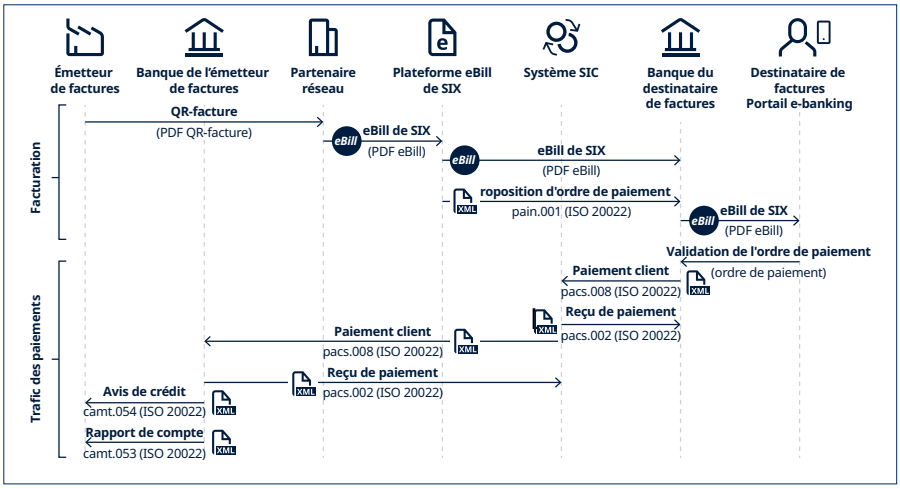

Illustration: Flux de messages d'une QR-facture compatible avec eBill – de bout en bout

Information	**QR-facture (code QR)** Émetteur de factures	**eBill (XML)** Partenaires réseau
Message non structuré Les informations non structurées peuvent être utilisées pour indiquer un motif de paiement ou pour fournir des informations supplémentaires. *Exemple:* *Mandat du 10.02.2024*	QRCH +RmtInf ++AddInf +++Ustrd	bill +singlePayment ++paymentInformation +++accountAndReference ++++generic +++++referenceUnstructured
Informations de facturation Les informations de la facture contiennent des informations codées pour la comptabilisation automatique du paiement. Certaines informations sont nécessaires pour les QR-factures compatibles avec eBill. *Exemple d'une facture du 05.11.2023, payable jusqu'au 05.12.2023 (avec un délai de paiement de 30 jours):* *S1/10/10201409/11/231105/40/0:30*	QRCH +RmtInf ++AddInf +++StrdBkgInf	**Date de la transaction** bill +businessCaseDate Explication: correspond au jour /11/ (date du document) *Exemple: 05.11.2023*
		Date d'échéance bill +singlePayment ++paymentInformation +++dueDate Explication: la date d'échéance doit être fournie comme condition dans le jour /40/, en indiquant le délai (jours). La date du document (jour /11/) sert de date de référence. *Exemple: 05.12.2023 (délai de paiement de 30 jours)*
		Numéro de référence bill +numéro de référence Explication: correspond au jour /10/ (numéro de facture) *Exemple: 10201409*
Procédure alternative Paramètre Pour les QR-factures compatibles avec eBill, il faut utiliser la procédure alternative eBill. *Exemples:* • *eBill/B/email@example.com* • *eBill/B/41010560425610173* • *eBill/B/CHE123456789*	QRCH +AltPmtInf ++AltPmt	Identification du destinataire de la facture bill +billRecipient ++emailAddress ou ++billRecipientID ou ++enterpriseIdentificationNumber *Exemples:* • *email@example.com ou* • *41010560425610173 ou* • *CHE123456789*

Pour les émetteurs de factures, le circuit fermé de l'eBill offre une sécurité précieuse, car les informations de facturation personnelles, qui sont généralement critiques pour l'entreprise, restent protégées. Parallèlement, l'intégration transparente dans les systèmes bancaires facilite le paiement des factures pour les destinataires, qui peuvent vérifier et payer les factures eBill directement sur leur portail de banking en ligne. Ces avantages se traduisent par une efficacité accrue, une réduction des erreurs et une plus grande satisfaction des clients.

La QR-facture et l'eBill établissent un nouveau standard de qualité

La QR-facture et l'eBill forment à eux deux une infrastructure solide qui garantit la sécurité et l'intégration transparente dans les systèmes de paiement existants tout en offrant une alternative sûre aux méthodes traditionnelles. Les partenaires réseau peuvent convertir directement les QR-factures PDF compatibles avec eBill en une facture eBill et l'envoyer via la plateforme eBill. Pour qu'une QR-facture soit compatible avec eBill, elle a besoin d'informations supplémentaires, comme l'adresse e-mail du payeur dans le champ «Procédures alternatives» (voir tableau).

PETER RUOSS, PRODUCT OWNER
PAYMENT SOFTWARE PARTNERS
UBS SWITZERLAND AG

Tout dépend de l'intensité d'utilisation

Une nouvelle étude de la Banque nationale suisse (BNS) démontre que les règles fixées par les intermédiaires financiers ont une forte influence causale sur l'utilisation des technologies de paiement. L'analyse des paiements par carte de débit au point de vente entre 2019 et 2021 montre que l'augmentation du montant maximal par transaction de 40 à 80 francs dans le contexte de la pandémie COVID-19 a entraîné une hausse significative de l'utilisation des paiements sans contact. Cette augmentation concerne toutefois principalement les consommateurs qui effectuaient déjà des paiements sans contact auparavant. Pour ceux qui n'utilisaient pas encore cette technologie, la modification de la limite de montant n'a pas eu d'impact majeur.

L'augmentation de la limite en Suisse en avril 2020 correspondait à la procédure appliquée dans d'autres pays de l'OCDE. Savoir si les conclusions de l'étude de la BNS sont transposables reste ouverte. Mais comme la carte de débit est le moyen de paiement le plus utilisé dans de nombreux autres pays européens, la méthode d'analyse de l'étude suisse pourrait également être adaptée à la situation d'autres pays.

Ensemble de données et filtre

L'analyse se base sur les données anonymisées de plus de trois milliards de transactions entre 2019 et 2021. Pour relever les défis empiriques, l'équipe d'auteurs utilise des filtres de données. Elle compare le comportement de paiement des mêmes consommateurs qui ont effectué des achats auprès des mêmes commerçants au cours de la même période de l'année. Les préoccupations concernant les changements dans la disponibilité de la technologie de paiement – c'est-à-dire la possibilité d'effectuer des paiements sans contact – sont prises en compte en limitant l'échantillon aux commerçants et aux cartes ou aux titulaires de cartes qui ont eu accès aux paiements sans contact dès 2019. De cette manière, la structure de consommation reste inchangée. L'ensemble de données final comprend environ 20 millions de transactions, un peu plus de 400 000 cartes de paiement différentes et près de 18 000 commerçants.

Des conséquences pour les innovations dans le trafic des paiements?

Les résultats de l'étude suggèrent que les décideurs devraient tenir compte du rôle des intermédiaires financiers et des règles d'utilisation lors de l'évaluation des innovations en matière de paiement, tels que les paiements instantanés ou les monnaies numériques de banque centrale. L'analyse de la BNS suggère notamment qu'une limite de montant pourrait influencer l'intensité d'utilisation des différentes technologies de paiement par les consommateurs.

GABRIEL JURI

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

ÉTUDE

L'identification en ligne sécurisée entre dans une nouvelle phase

La normalisation internationale est déterminante pour les conditions-cadres dans lesquelles la Suisse peut évoluer. Au niveau du trafic des paiements, ce sont surtout Swift et le Comité technique bancaire de l'Organisation internationale de normalisation (ISO/TC 68) qui jouent un rôle, au sein desquels la Swiss Association for Swift & Financial Standards (SASFS) défend activement les intérêts de la Suisse. Mais la normalisation internationale est également d'une importance capitale pour la place financière suisse sur le plan technologique, comme le montre l'exemple des identités électroniques. Ici, outre l'interopérabilité et la convivialité, c'est surtout la sécurité de l'identification en ligne qui est au premier plan.

La clé d'une sécurité accrue

Une technologie clé pour les portefeuilles d'identité numérique, comme le souhaitent l'Union européenne avec le règlement eIDAS et la Suisse avec le Swiss e-ID, est la fonction de sécurité «Protected Confirmation». Cette fonction de sécurité permet à l'utilisateur final de confirmer une transaction sensible ou de se connecter à un service sensible via une interface utilisateur de confiance, tout en gardant le contrôle exclusif du processus de confirmation. Cela devrait être le cas même si l'appareil final est compromis.

Cela peut paraître banal en surface, mais c'est extrêmement exigeant. Jusqu'à présent, la mise à disposition technique de cette fonction de sécurité était trop coûteuse, raison pour laquelle sa mise en œuvre a toujours été reportée. C'est pourquoi la SASFS soutient de manière ciblée les activités de standardisation dans ce domaine, que l'UBS et la Haute école spécialisée bernoise font avancer dans le cadre d'un projet Innosuisse et qui devraient également être importantes pour l'e-ID. Le calendrier ambitieux du Conseil fédéral prévoit l'introduction de l'e-ID à partir de 2026, à l'instar des plans de l'UE.

Sans cette fonction de sécurité, les utilisateurs finaux pourraient facilement être trompés et ainsi libérer leurs données d'accès, conservées en toute sécurité dans leur portefeuille d'identité numérique, pour des transactions frauduleuses. Les fraudeurs pourraient simuler une identification pour une activité anodine tout en accédant en arrière-plan aux services bancaires en ligne, par exemple.

La nouvelle fonction de sécurité fait ses preuves

Le caractère pratique de la nouvelle fonction de sécurité a été clairement démontré par le test pilote réalisé l'année dernière avec l'UBS Access App. Outre ce projet pilote réussi avec Google, une autre étape se dessine maintenant: une collaboration avec la FIDO Alliance (FIDO = Fast IDentity Online), une organisation à but non lucratif basée en Californie qui s'engage en faveur de normes industrielles ouvertes et sans licence pour l'authentification mondiale sur Internet. Grâce aux technologies prises en charge sur les terminaux et dans les navigateurs, elle définit en grande partie les normes de facto de l'avenir et donc les possibilités techniques des futures solutions d'identification en ligne.

DR. ALAIN HILTGEN, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SASFS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

BLOG DE SÉCURITÉ GOOGLE

EXEMPLE D'APPLICATION

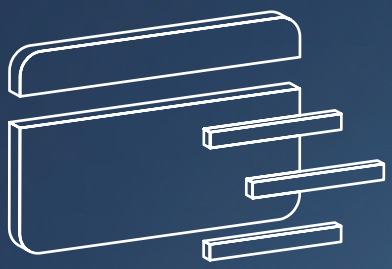

La Suisse et le nouveau régime de paiements instantanés de l'UE

En novembre 2023, la Commission européenne a présenté les modifications apportées au règlement sur les paiements SEPA de 2012. Les nouvelles règles doivent ouvrir la voie aux paiements instantanés dans les pays de l'UE/EEE. Les répercussions concernent également la Suisse.

Pilier principal

Premièrement, tous les prestataires de services de paiement (PSP) qui proposent des paiements instantanés en euros doivent pouvoir les recevoir et les envoyer 24 heures sur 24 (24/7/365). Les frais ne doivent pas être plus élevés que pour les autres virements.

Deuxièmement, les PSP doivent vérifier – gratuitement pour les consommateurs et les micro-entreprises – si l'IBAN correspond au nom de la partie bénéficiaire indiqué par la partie payante. Ils doivent en outre comparer quotidiennement les données de base avec les listes de sanctions actuelles.

Et troisièmement, les PSP doivent déclarer chaque année aux autorités compétentes tous les frais de paiement en vue d'en garantir la transparence.

Calendrier

Après la publication du texte définitif du règlement par la Commission européenne le 23 novembre 2024, les PSP des pays de la zone euro auront six mois après l'entrée en vigueur du règlement pour recevoir les paiements instantanés. Le même délai s'applique à l'harmonisation des prix, au screening quotidien et au reporting. Dans un délai d'un an, ils devront être en mesure d'envoyer des paiements instantanés et d'assurer le processus de vérification de la partie bénéficiaire.

À l'exception du screening des sanctions, le règlement accorde aux PSP hors zone euro des délais plus longs: 30 mois pour la réception des paiements instantanés et l'harmonisation des prix, y compris le reporting, et 36 mois pour l'envoi des paiements instantanés et la vérification de l'IBAN/du nom.

Et la Suisse?

En particulier, le Wealth Management et les banques privées en Suisse montrent un grand intérêt à participer au marché de l'euro pour les paiements instantanés. Dans sa fonction principale de banque de paiement pour la place financière suisse, la SECB Swiss Euro Clearing Bank examine actuellement les possibilités d'offrir des services de paiements instantanés en euros vers et depuis la Suisse d'ici fin 2024. Cela montre que le nouveau règlement de l'UE est également important pour les pays non-membres du SEPA en euros et qu'il peut avoir un impact profond sur le paysage financier, avec tous ses avantages et défis potentiels.

YOANN FOUMANY, HEAD CUSTOMER SERVICES, SECB

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L’argent n’est pas une réalité matérielle –
c’est une construction psychologique.

Yuval Noah Harari (1976)